

# **ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC – RÉGIONALE DE MONTPELLIER**

## **Siège social :**

**IREM – UNIVERSITÉ MONTPELLIER II - CC040**

**Place Eugène Bataillon**

**34095 MONTPELLIER Cedex5**

Association Loi 1901 déclarée en Préfecture de l'Hérault sous le n° 0343005743.

## **Adresse de gestion (Secrétariat) :**

**M. Jean VERSAC**

**720 av. de l'Europe**

**34190 LAROQUE**

Montpellier, le 2 février 2011

**Objet :** Assemblée Générale du 2 février 2011. Acte de délibération.

L'assemblée générale est ouverte sous la présidence de monsieur Patrice BONEU, président sortant de la Régionale, en présence de trente adhérents de l'association. Patrice BONEU présente l'A.P.M.E.P. ; il rappelle la nécessité d'accroître le nombre d'adhérents afin que l'association soit plus forte et encore mieux entendue par les décideurs au Ministère. Il donne ensuite la parole à monsieur Marc ROUX.

Monsieur Marc ROUX, membre de la Commission du *Bulletin Vert*, présente le travail de cette commission. Il commence d'abord par préciser que l'enquête sur le *Bulletin Vert* est prolongée dans le but d'obtenir plus de réponses (au 20 janvier 2011, il y avait environ 300 réponses) ; cette enquête disponible sur le site national de l'association est ouverte à tous, adhérents ou pas, lecteurs réguliers ou occasionnels du bulletin. Marc ROUX poursuit son intervention en expliquant le fonctionnement de la commission : des adhérents se sont faits connaître pour être lecteurs. Il s'agit alors pour ces personnes d'attribuer une note (A, A-, B, C, E) qui évalue la qualité de l'article proposé pour insertion dans le bulletin : E, l'article est rejeté ; C, il est à réécrire totalement, mais le sujet est intéressant ; B, l'article est à reprendre sérieusement ; A-, quelques points à reprendre dans la forme ; A, l'article est conservé tel quel. Quand un article doit être revu, réécrit ou amélioré, la commission justifie son point de vue à l'auteur, et lui donne les pistes à suivre pour que son article soit repris dans le sens attendu. Marc ROUX donne aussi la composition de la commission dont est membre le président de l'A.P.M.E.P. ; les retraités sont majoritaires dans cette commission ce qui est un réel souci. En ce qui concerne les articles proposés, il y a le souhait qu'ils soient plus nombreux, notamment dans la rubrique « dans nos classes ». Marc ROUX précise enfin qu'il est au sein de la commission une des deux personnes chargées de la rubrique « matériaux pour une documentation ».

Patrice BONEU donne ensuite la parole à madame Mireille SAUTER qui est responsable des brochures au sein de la Régionale A.P.M.E.P. ; elle conseille aux établissements de s'abonner au *Bulletin Vert*, ainsi qu'à la revue *Topique IREM* de l'assemblée des directeurs des I.R.E.M. Par ailleurs, elle conseille vivement aux établissements de constituer une bibliothèque en acquérant des brochures. Le problème de l'achat direct de ces brochures par Internet sur le site national de l'A.P.M.E.P. est soulevé car cela constitue un handicap pour la Régionale qui a une ristourne du National proportionnel au nombre de brochures vendues, celles achetées par Internet n'étant pas décomptées comme vendues par la Régionale. Un adhérent de la Régionale, monsieur Jean-Pierre RICHETON, intervient pour dire qu'il serait bon de suggérer au National de modifier le mode de calcul actuel de cette ristourne pour comptabiliser un achat fait par Internet par un adhérent de la Régionale comme un achat fait auprès de celle-ci.

Patrice BONEU reprend ensuite la parole pour présenter le Comité National de l'A.P.M.E.P. ; celui-ci élit en son sein un Bureau qui travaille avec des commissions sur des sujets divers : commission collège, commission lycées, commission formation, etc. Faisant partie de la commission collège, Patrice BONEU précise que son étude porte actuellement surtout sur la mise en place du Socle Commun de compétences et de connaissances, et notamment sur son évaluation, en particulier sur la mise en place du livret de compétences. Il donne ensuite la parole à monsieur Frédéric LAROCHE.

Frédéric LAROCHE présente la commission lycées. Ses objets d'étude portent sur l'organisation du lycée, la préparation de la rentrée 2011, les programmes notamment les projets de programmes pour les classes terminales, la future spécialité ISN (Informatique et Sciences du Numérique).

Patrice BONEU fait ensuite lecture du rapport moral et du rapport d'activités. Il donne ensuite la parole à monsieur Jean VERSAC pour présenter le *Bombyx*, rallye mathématique de Ganges et de l'académie de Montpellier. Il est notamment souhaité qu'un Inspecteur d'Académie-I.P.R. de mathématiques soit à nouveau présent lors de la remise des prix qui se tient dans la foulée de la finale, comme c'était le cas jusqu'à ces dernières années, de façon à afficher le soutien des autorités académiques envers cette compétition qui en est à sa 23<sup>e</sup> édition. Patrice BONEU donne ensuite la parole à un collègue de Narbonne afin qu'il présente le concours de Calcul Mental organisé dans la région de Narbonne, concours qui remporte un grand succès et dont l'objet est de dynamiser la pratique du calcul mental en classe.

C'est ensuite au tour de madame Myriam QUET, trésorier sortant, de présenter le rapport financier. Elle précise qu'elle a fait un gros travail qui dépasse largement la période couverte depuis son élection afin de mettre à jour les bilans financiers et de tout mettre à jour, ce qui est le cas à la date de la présente assemblée. Elle précise que le changement de signatures auprès de la Banque Postale n'a pas été rapide d'autant qu'il a fallu attendre le retour de l'accusé de réception par la Préfecture du changement de bureau, et que tout cela a demandé quasiment une année scolaire ! Désormais, tout est en ordre !

Il est ensuite procédé aux votes : vingt-deux adhérents sont présents à ce moment-là.

**Vote du rapport moral et rapport d'activités** : voté à l'unanimité.

**Vote du rapport financier** : voté à l'unanimité.

Le président demande alors aux personnes qui le souhaitent de se porter candidates pour le Comité de la Régionale. Les treize personnes dont la liste suit se sont portées candidates.

**Vote pour la constitution du Comité** : voté à l'unanimité.

Le Comité s'établit comme suit :

Mme ALLET Martine

M. ALLET Roger

M. BONEU Patrice

M. CHARLES Bernard

Mlle DERNUILLY Michèle

M. LAROCHE Frédéric

M. MALBOS Emmanuel

Mme QUET Myriam

M. RENFER Pierre

M. ROUX Marc

M. SABY Nicolas

Mme SAUTER Mireille

M. VERSAC Jean

En application des statuts le Comité procède alors, après l'Assemblée Générale, parmi ses membres, à l'élection du **bureau**. Monsieur Patrice BONEU, président sortant de l'association, ne souhaite pas se représenter ; madame Martine ALLET fait acte de candidature pour la fonction de Présidence afin de succéder à monsieur Patrice BONEU. Ce dernier fait acte de candidature aux fonctions de Vice-Président ; madame Myriam QUET, trésorier sortant, et monsieur Jean VERSAC, secrétaire sortant se représentent aux mêmes fonctions. Aucune autre personne ne se déclare candidate. Il est ensuite procédé au vote.

**Sont élus** à l'unanimité des membres du Comité, pour un mandat courant jusqu'à l'assemblée générale qui aura lieu fin 2011 :

Madame Martine ALLET, présidente,

Monsieur Patrice BONEU, vice-président,

Monsieur Jean VERSAC, secrétaire,

Madame Myriam QUET, trésorière.

Conformément aux statuts, le Secrétaire est chargé d'effectuer les formalités de déclaration de la composition du nouveau Bureau.

Fait à Montpellier, le 2 février 2011

**LE SECRÉTAIRE**